



Licenciement pour fautes professionnelles

Par **lillo**, le **24/09/2008** à **09:28**

Bonjour, je travaillais en tant qu'assistante comptable dans un cabinet d'expertise pendant 3ans mais avant j'ai travaillé pendant 7ans pour un grand groupe et j'ai été licenciée au retour d'un arrêt maladie pendant la période fiscale. Le motif lors de l'entretien préalable c'était manque de confiance qui faisait allusion à ma maladie et sur la lettre c'est fautes professionnelles. Je n'ai jamais eu de problèmes avant, tout ce passait bien.

Actuellement je suis à la cour d'appel car dossier mal intruit, c'est un syndicat qui s'occupe de mon dossier car je ne peux pas prendre un avocat (souci financier). Comment dois-je présenter ma demande ?

En vous remerciant par avance.

Salutations, Lillo